



Article scientifique

Article

2007

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Actualité politique du paysage

Debarbieux, Bernard

How to cite

DEBARBIEUX, Bernard. Actualité politique du paysage. In: Revue de Géographie Alpine, 2007, n° 4, p. 101–113. doi: 10.4000/rga.382

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:8464>

Publication DOI: [10.4000/rga.382](https://doi.org/10.4000/rga.382)

Actualité politique du paysage¹

Bernard Debarbieux

Université de Genève
Bernard.Debarbieux@geo.unige.ch

Ce texte est une version en français et fortement raccourcie d'un texte publié en anglais presque simultanément. La sélection porte principalement sur l'argumentation d'ensemble et les illustrations montagnardes.

L'original de ce texte sous sa forme intégrale figure dans Jeff Malpas (ed), 2008, The Place of Landscape: Concept, Context, Studies, Cambridge, Mass, MIT Press. Nous remercions MIT Press, propriétaire des droits, pour avoir accepté la publication en français de ce texte. Nous remercions aussi Jean-Marc Besse pour les nombreuses discussions qui ont alimenté la rédaction de cet article, et Claude Raffestin pour un échange bref mais stimulant sur l'intérêt de la notion d'« empaysagement ».

La bibliographie est présentée en p. 112

Si les approches politiques se taillent la part du lion dans les analyses du territoire et de la territorialité, elles sont proportionnellement moins nombreuses pour le paysage. Et, pour ce dernier, les analyses politiques se sont inscrites dans un projet historiographique et matinées d'approches culturelles et s'intéressent à la mise en scène du pouvoir monarchique et aristocratique et aux paysages emblématiques des imaginaires nationaux (Schama, 2005 ; Walter, 2006). Par contre, les textes consacrés à la dimension politique contemporaine du paysage dans les sociétés modernes ou hyper-modernes sont assurément plus rares. Cet essai propose une analyse des statuts contemporains du paysage dans les sociétés européennes soumises à de profondes transformations de leurs territorialités collectives et institutionnelles.

Pour ce faire, il s'inspirera fortement d'un ouvrage d'Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, écrit en 1958. Certes cet ouvrage ne parle pas de paysage, et peu de territorialité si ce n'est indirectement en évoquant, ici et là, les territoires nationaux comme produits parmi d'autres de la modernité. Par contre, il propose une réflexion sur la *vita activa* et les différentes formes d'activités qui singularisent la condition humaine, activités vis-à-vis desquelles il est possible selon nous de questionner le statut du paysage. Une des vertus de cet exercice – on s'efforcera de le montrer – réside dans le fait qu'il permet de

1 • © The original version of this paper (« The Political Meaning of Landscape through the Lens of Hannah Arendt's *Human Condition* ») will be published in Jeff Malpas (ed.), *The Place of Landscape: Concept, Context, Studies*. Cambridge, MIT Press, 2007 (forthcoming).

We kindly thank MIT-Press for allowing the *Revue de Géographie alpine / Journal of Alpine Research* to publish the French translation in this issue.

souligner la diversité des acceptations de la notion de paysage et de souligner les enjeux contemporains, notamment politiques, de ses pratiques.

Dans *Condition de l'homme moderne*, Hannah Arendt, sceptique à l'égard de tout énoncé abstrait relatif à la *nature humaine*, s'efforce de circonscrire la *condition humaine* telle qu'elle est conditionnée par notre existence terrestre et par notre environnement matériel : « La Terre est la quintessence même de la condition humaine » (34). Son projet consiste plus précisément à vouloir étudier « les facultés humaines générales qui naissent de la condition humaine » (39), autrement dit de l'inscription de l'homme dans le monde terrestre, dans un monde d'objet et d'interactions. Si ce projet a pu être qualifié d'anthropologie philosophique², il relève aussi d'une philosophie politique de l'action. En effet, Hannah Arendt propose que les activités humaines soient distinguées en trois catégories :

- le travail, qui répond aux stricts besoins physiologiques de l'homme, notamment alimentaires. Le travail satisfait ces besoins de façon toujours éphémère et doit nécessairement être reconduit en permanence pour assurer la survie de l'individu et de l'espèce ; Arendt associe le travail à l'activité de l'*animal laborens* ;
- l'œuvre, produit de l'*homo faber*, qui correspond aux objets artificiels durables, transmis d'individus en individus, de générations en générations, qui composent ensemble les artefacts culturels ;
- l'action, enfin, qui « met directement en rapport les hommes » (41) entre eux, par les actes et par la parole : « La parole et l'action révèlent cette unique individualité (de l'homme). C'est par elles que les hommes se distinguent au lieu d'être simplement distincts ; ce sont les modes sous lesquels les êtres humains apparaissent les uns aux autres, non certes comme des objets physiques, mais en tant qu'hommes. Cette apparence, bien différente de la simple existence corporelle, repose sur l'initiative, mais dont aucun être humain ne peut s'abstenir s'il veut rester humain » (232). Ce faisant, Arendt voit dans l'action à la fois la source de la définition de l'identité politique du sujet et la modalité par laquelle les hommes en société définissent ce qu'ils ont en commun et ce qu'ils placent au cœur de l'espace public.

Hannah Arendt ancre son analyse de la modernité sur cette conception ternaire des activités humaines. La modernité marquerait selon elle le triomphe de l'*homo faber*, puis de l'*animal laborens*, au détriment de l'identité politique du sujet, essentielle dans l'antiquité classique. Elle conçoit ce triomphe comme la conséquence de plusieurs facteurs, notamment la priorité donnée dans notre civilisation moderne, à la production économique et à la constitution des États-nations et des sociétés nationales.

Si éloignée qu'elle puisse paraître au premier abord de la question du paysage, la proposition d'Hannah Arendt a des vertus analytiques pour appréhender ce dernier sous les statuts divers qu'il a pu avoir dans la modernité occidentale. On commencera par le montrer pour le paysage-comme-travail et le paysage-comme-œuvre, dont la complémentarité et la simultanéité sont au cœur de la conception moderne du paysage. On prolongera ensuite l'exercice en s'interrogeant sur le statut complexe des paysages dans les sociétés contemporaines

2 • Introduction par Paul Ricœur de l'édition française qui a servi de référence ici.

et en diagnostiquant un paysage-comme-action qui, bien que peu conforme à la perspective historiographique de la philosophe, nous semble émerger, dans certaines circonstances particulières, depuis quelques décennies.

Le paysage moderne : le travail, l'œuvre et l'instrumentalisation politique

Depuis quelques décennies, les travaux académiques portant sur le paysage insistent souvent, et à juste titre, sur le statut complexe de la notion : à la fois matière et représentation, à la fois agencement et expérience. On propose ici d'y voir aussi quelque chose qui mobilise, et de façon variable selon les cas, ce que Arendt appelle les logiques du travail et de l'œuvre. Deux illustrations presque contemporaines, empruntées à un siècle, le XVIII^e siècle, qui constituent un tournant décisif en la matière, nous aideront à le montrer.

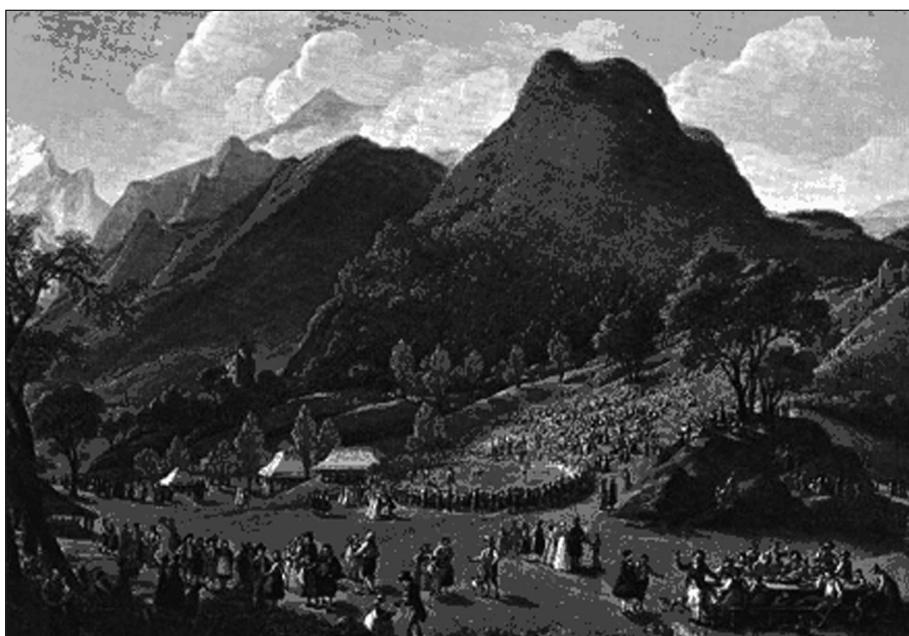
LE PAYSAGE CHEZ DE LUC ET VIGÉE-LEBRUN : L'ŒUVRE SUBORDONNÉE AU PRODUIT DU TRAVAIL

Jean-André Deluc (1727-1817) est un naturaliste d'origine genevoise, auteur de plusieurs ouvrages qui font date dans le champ de l'histoire naturelle au milieu du XVIII^e siècle. On lui attribue l'invention du mot « géologie » et l'intuition que les temps géologiques sont beaucoup plus longs que ce qu'en dit la Genèse (Gohau, 1990 ; Rudwick, 1996). Mais on a aussi vu en lui un précurseur de la géographie humaine du siècle suivant en raison de l'attention qu'il a portée aux relations que les sociétés alpines entretenaient avec leur milieu naturel (Reichler, 2002). Dans les écrits qu'il consacre à cette question, il contribue à l'invention et à la diffusion de l'idée que les montagnards de la Suisse font preuve d'une intelligence dans leurs rapports avec la nature environnante : ce peuple « *est certainement aussi heureux qu'il est beau. Et c'est dire beaucoup, car c'est un des plus beaux peuples du monde. Mais probablement il est beau, par les mêmes causes qui le rendent heureux. (...) Que l'homme est heureux quand il reste dans l'état le plus naturel.* » Cette image du bonheur, Deluc la retrouve dans l'harmonie de certains paysages. Dans une des lettres qu'il adresse à la Reine d'Angleterre, il donne une description de la plaine de Thoune, dans la partie alpine du canton de Berne : « on ne saurait imaginer un spectacle plus riant que celui qu'offre cette plaine, autant au cœur qu'à l'œil. Tout y sent l'abondance. Non cette abondance précaire qui résulte des manufactures ; mais celle qui part sans cesse du ciel par le soleil et les pluies, et que la terre livre à l'homme par une forte végétation. Un verger presque continual couvre ce sol, si excellent, si favorisé des influences de l'air que les habitants ne craignent point d'affaiblir les productions de leurs jardins, de leurs champs ou de leurs prairies, par l'ombre des arbres »³. À cette harmonie visuelle, Deluc trouve une explication morale et politique : cette lettre, intitulée « Bonheur des pays qui ont gardé leurs *communes* », se veut une

³ • De Luc, *Lettres physiques et morales, sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme : adressées à la Reine de la Grande Bretagne*, 1778, À La Haye : chez Detune. Commenté dans Reichler (2002), et longs extraits dans le *Voyage en Suisse*, lettre III.

défense et une illustration de la propriété collective à une époque où la propriété privée, présentée par les physiocrates comme condition de la prospérité des peuples, gagne du terrain. La célébration de l'harmonie du paysage de Thoune et de la beauté des habitants du lieu relève donc tout autant de l'appréciation esthétique que du jugement moral et politique.

Dans ces mêmes années, des peintres donnent figure à ce type de discours. Elisabeth Vigée-Lebrun notamment, à la suite d'un voyage qu'elle réalise en 1804 dans ce même canton de Berne avec Germaine de Staël, peint une des premières représentations des fêtes d'Unspunnen. Si la raison d'être de ces fêtes est principalement politique, le tableau de Vigée-Lebrun leur donne une signification communautaire : les communautés montagnardes, plantées dans un paysage harmonieux, rendraient compte par leur rassemblement de l'harmonie sociale qui les aurait animées.



La description que donne de Deluc de la plaine de Thoune, tout comme le tableau que Vigée-Lebrun consacre aux fêtes d'Unspunnen, sont des représentations paysagères, des œuvres au sens qu'H. Arendt donne à ce terme. Mais ces œuvres partagent un même référent principal qui est le travail paysan, plus exactement le produit du travail paysan. Elles ont en commun de vouloir donner une représentation réaliste de paysages matériels, et de contribuer ainsi, aux côtés d'une génération de voyageurs de la fin du XVIII^e siècle, à l'adop-

tion d'une attitude objectiviste à l'égard des Alpes. Mais cette représentation est ancrée dans un mythe en construction – celui de l'harmonie supposée régner au sein des sociétés montagnardes – le mythe permettant de conférer une intelligibilité à la réalité perçue. En cela, ces représentations, textuelle et picturale, sont assurément symboliques.

Le texte de Deluc et le tableau de Vigée-Lebrun se conçoivent donc à la fois comme des œuvres soucieuses d'objectivité et des interprétations idéologiques d'une réalité qui leur préexiste et dont il s'agit de construire une intelligibilité. Le mythe des sociétés libres et égalitaires des montagnes mis à part, cette façon de construire la représentation paysagère constitue une modalité largement partagée par une large partie de la production artistique, philosophique et scientifique des XVIII^e et XIX^e siècles. La représentation paysagère – l'œuvre, textuelle ou picturale, savante ou artistique – est subordonnée à l'activité vitale – le travail – dont elle donne à voir les produits. On notera enfin que cette curiosité pour les formes d'adaptation de sociétés locales à leur environnement naturel, couplée avec la propension à identifier ces dernières avec des « caractères » locaux, conduit à produire des représentations que l'on peut qualifier de « territoriales » : l'œuvre associe un milieu, un paysage issu du travail paysan et des formes culturelles qui rendent compte d'une forme de symbiose particulière, une idiosyncrasie.

LE PAYSAGE CHEZ BROWN : L'ŒUVRE EN SOI, SANS LE TRAVAIL COMME RÉFÉRENT

Lancelot Brown (1716-1783) est l'un des plus célèbres paysagistes du XVIII^e siècle. Quasi-contemporain de Deluc, il a acquis sa notoriété au fil des quelques 180 jardins et parcs différents qu'il a dessinés et aménagés en Angleterre au milieu du XVIII^e siècle. On le présente souvent comme l'inventeur d'un style – le « Serpentine Style » – dans lequel on voit généralement une forme inaugurale du « jardin anglais ». Tout comme ses prédécesseurs, en Italie, en France ou dans les îles britanniques, les paysages qu'il compose sont étrangers aux formes nées du travail paysan. Mais, contrairement à ses prédécesseurs, qui interviennent à l'échelle de l'enclos d'une propriété privée, les aménagements réalisés par Brown incorporent dans le champ de vision les campagnes environnantes. Les perspectives dessinées dans ses parcs combinent bosquets, pelouses et prairies dans l'enceinte du parc, mais aussi bois, villages et clairières au dehors, les limites de la propriété privée étant dissimulées au regard sous la forme de fossés, les fameux *ha-ha*. En faisant entrer la campagne dans la composition paysagère, les villages et les activités agricoles devenaient objet de contemplation et de composition.

Mais la campagne en question n'est pas celle que décrit et mythifie Deluc. C'est une campagne dont les paysans sont entraînés dans une double révolution : révolution foncière et économique d'abord qui, à la faveur de l'appropriation massive de terres par une nouvelle génération de *landlords*, conduit à un remembrement massif – le mouvement des *enclosures* – et à l'adoption d'un nouveau mode de production ; révolution de la sensibilité ensuite dans la mesure où cette aristocratie rurale élabora de nouveaux codes esthétiques qui guident l'appréciation des paysages hérités et les aménagements à venir. Dès lors, les interventions de Lancelot Brown ne se limitent généralement pas au périmètre des parcs ; ils

débordent des *ha-ha* et conduisent à des destructions de villages jugés inélégants, à des modifications dans l'apparence des champs et des forêts, au nom de l'harmonie paysagère que l'on cherche à instaurer depuis la propriété. Au passage, une partie de la paysannerie locale se trouve mise au service de la propriété voisine ou amenée à produire selon les attentes du propriétaire.

Les paysages de Brown sont des œuvres, tout comme les *Fêtes d'Unspunnen* de Vigée-Lebrun et les *Lettres* de Deluc. Mais des œuvres très différentes des deux autres : des œuvres conçues pour durer, qui se déploient à la surface de la terre contrairement aux autres dont seul le référent – le travail paysan et ses produits – se déploie de la sorte. Et des œuvres en soi qui sont sans référence au travail. D'une certaine façon, elles sont même une négation des formes de travail préexistant. Au mieux, le travail, au sens trivial du terme – celui des jardiniers, des paysans mis au service de la propriété aristocratique, etc. – leur est subordonné. Il n'en est jamais ni le référent, ni la source d'inspiration. Ce qui motive l'œuvre chez Brown et ses commanditaires, c'est un idéal de nature, dont elle est une pure représentation symbolique.

LECTURES POLITIQUES

Ces deux premières illustrations sont contemporaines, ou peu s'en faut. Cette concomitance est révélatrice de la pluralité des formes que prend toujours l'attitude paysagère : ici on a vu la distance qui pouvait exister entre deux formes d'œuvres paysagères dans la référence au travail paysan, et la distance entre deux formes de représentation.

À cette double attitude, il faut en ajouter une, plus politique ou institutionnelle. Elle est fondamentalement liée à l'emprise des groupes dominants et des institutions politiques dans la recherche explicite ou implicite d'une maîtrise du paysage comme modalité de leur territorialisation. De nombreux travaux du dernier quart de siècle se sont efforcés de souligner de quelle façon le paysage est devenu un enjeu social et politique pour la définition de codes dominants, « *the discursive terrain across which the struggle between the different, often hostile, codes of meaning construction has been engaged* » (Daniels and Cosgrove, 1993). Denis Cosgrove en particulier a promu une interprétation néo-marxiste de la définition de nouveaux codes paysagers, en particulier pour l'Angleterre de Brown (Cosgrove, 1998). D'autres travaux, parfois des mêmes auteurs, ont aussi insisté sur le rôle des États modernes dans la gestion de la ressource et de l'iconographie paysagère (Schama, 1995 ; Walter, 2006 ; Cosgrove & Daniels, 1988). Ces États modernes, notamment en Europe et en Amérique du nord, ont construit leur visibilité et leur légitimité à l'aide de paysages emblématiques des territoires sur lesquels ils exerçaient leur souveraineté. Cet intérêt pour le paysage participe d'un ensemble de dispositifs visant à construire un territoire national et une société nationale en correspondance, notamment par le maniement des symboles appropriés, le tout composant ce que Gottmann appelle « l'iconographie » (Gottmann, 1952). En d'autres termes, le *landscape* a été mis au service de la construction de *mindscapes* incorporant des figures paysagères partagées par les membres d'une même communauté nationale. Ces figures ont tendu à devenir des composantes de l'identité nationale dans les deux sens du terme : expression de la singularité de la nation et de son ancrage territorial d'une part ; facteur de

définition des individus qui composent la nation par la familiarité acquise et l'attachement suscité avec ces figures emblématiques du « nous » en train de se construire (Olwig, 2002).

Si dans *Condition de l'homme moderne* et ses écrits sur l'État-nation, Hannah Arendt ne parle pas de paysage et à peine de territoire, on peut penser que cette appropriation et ce maniement des symboles paysagers participent de ce qu'elle appelle l'aliénation du sujet moderne. Avec l'importance accrue du travail dans la société industrielle, et l'irruption de la sphère publique dans quantité de domaines jusqu'alors réservés au domaine privé, phénomènes auxquels elle consacre de nombreuses pages, l'institutionnalisation du paysage pourrait constituer une modalité de la capacité amoindrie par la modernité de l'individu à être agissant, à s'individualiser par l'action. En d'autres termes, la composante politique de la captation de la ressource symbolique du paysage par les États modernes ne repose pas, tout au contraire, sur une mobilisation des individus comme acteurs politiques de ce processus.

La période moderne, la première modernité comme l'appellent certains, serait donc caractérisée par trois tendances paysagères : la production de représentations savantes et artistiques du paysage tel qu'il est façonné par le travail et qui se veut subordonnée à lui ; l'apparition de l'idée du paysage-comme-œuvre avec son déploiement dans des lieux privés puis publics, nécessitant qu'un travail spécifique soit subordonné à la production de la représentation ; la mise de certaines représentations paysagères au service du projet territorial et culturel des États-nations modernes qui participe de l'aliénation des individus correspondants.

Le paysage contemporain : triomphe de l'œuvre et émergence d'une société de l'empaysagement

Comparée à cet agencement des représentations, des productions et des instrumentalisations paysagères, qui caractérise la première modernité, dans quelle mesure la situation présente – convenons à la suite d'Ulrich Beck (2006) de l'appeler la seconde modernité sans mettre ici en discussion ces appellations – présente-t-elle des infléchissements ou des ruptures significatives ? C'est à cette question que s'attelle cette seconde partie, d'abord par l'énoncé de tendances assez bien identifiées dans la spatialité des sociétés contemporaines, ensuite par leur couplage qui permet de rendre compte de la valeur nouvelle acquise par le paysage.

DIVERSIFICATION DES PRATIQUES ET DES TERRITORIALITÉS CONTEMPORAINES

On dispose aujourd'hui d'un ensemble de constats assez convergents sur l'évolution des spatialités et des territorialités de la seconde modernité⁴ : explosion de la mobilité

⁴ • Un développement conséquent sur l'émergence de ces nouvelles spatialités et territorialités peut être trouvé dans B. Debarbieux et M. Vanier (dirs), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

individuelle ; modes de vie investissant de façon différentielle des lieux mis à distance les uns des autres selon des logiques différentes (travail, loisirs, domicile, relations familiales, etc.) ; tendance croissante à la juxtaposition dans l'espace d'objets sans relations entre eux⁵, etc.

On a aussi pris la mesure d'une conséquence politique de ces évolutions : la moindre capacité des institutions politiques locales et régionales à avoir prise sur leur territoire et à en donner une image participant elle-même de la construction des corps politiques correspondants. C'est notamment pour cette raison que, dans de nombreux pays, le maillage communal et la représentation politique correspondante ont pu apparaître comme obsolètes compte tenu de l'éclatement croissant de l'espace de vie des individus. C'est pour cette raison aussi que l'absence de maillage et de représentation politique à l'échelle des agglomérations urbaines, échelle à laquelle se structurent quantité de ces pratiques spatiales, a pu apparaître comme une lacune de nos démocraties.

L'EMPAYSAGEMENT

L'évolution des pratiques, matérielles et symboliques, de l'espace d'une part, et la mise en péril des territorialités politiques de l'autre, constituent, à nos yeux, les deux motifs principaux de la demande paysagère contemporaine. Cette demande est considérable, le constat en a été fait depuis longtemps déjà. Le terme a envahi le débat public et la chose est devenue objet de politiques publiques nombreuses. Le paysagisme comme pratique professionnelle est devenu une composante importante de l'urbanisme et de l'aménagement rural en Europe notamment. Quant à la consommation paysagère, elle est, et ce depuis longtemps déjà, une des motivations principales des pratiques touristiques.

Cette banalisation de l'invocation du paysage et du souci paysager dans toute forme d'intervention constitue la face visible de ce qu'on propose ici d'appeler l'empaysagement de nos sociétés. Ce néologisme ne doit pas être compris comme un synonyme de « paysagement »⁶ ou de « demande sociale de paysage » (Donadieu, 1995), ces deux termes faisant référence à un souci croissant pour le paysage dans l'intervention sur l'environnement. L'empaysagement désigne, de façon plus générale, un tournant dans la façon qu'ont les sociétés contemporaines de se penser elles-mêmes et de penser leur inscription matérielle par l'entremise de la représentation et de l'action paysagère.

Les ressorts de cet empaysagement des consciences sont à rechercher tantôt dans une volonté de compensation, souvent passéiste ou nostalgique, à l'évolution des pratiques de l'espace et de la mise en péril des territorialités politiques, tantôt dans le souci de reconstruire du projet politique territorialisé sur des bases nouvelles. C'est ce second cas de figure qui nous intéressera ici, parce qu'il nous ramène *in fine*, quoique de façon paradoxale, à la thèse d'Hannah Arendt.

5 • Françoise Choay a vu dans cette tendance à la juxtaposition en ville de ces objets indépendants les uns des autres la « mort de la ville » et le « triomphe de l'urbain » (Choay, 1994).

6 • Le terme a été proposé par A. Berque (de paysage en outre pays) pour désigner le souci contemporain de rapprocher les approches sensibles (celles de l'expérience) et rationnelles (celle de la science et de la technique) du paysage.

LE PAYSAGE COMME MODALITÉ DU PROJET

Une illustration pour commencer : Le Mont-Royal, forme de relief proéminente au cœur de la ville de Montréal et de la plaine du même nom.

Le contraste que cette forme de relief présente avec la plaine de Montréal a conduit les habitants de la ville à l'identifier très tôt comme un lieu singulier, à la baptiser de façon non-officielle « la Montagne » et, à partir du milieu du XIX^e siècle, à y développer des pratiques (récréatives notamment) et des aménagements (cimetières, parc public, institutions religieuses et académiques) très particuliers. Au fur et à mesure du XX^e siècle, ce lieu a acquis le double statut de signal urbain et de lieu emblématique. Un grand nombre de Montréalais, toutes origines et langues confondues, ont construit avec ce lieu un rapport familier et affectueux qui contraste avec l'usage fonctionnel qu'ils ont, comme beaucoup de leurs contemporains, avec la plupart des endroits de la ville qu'ils fréquentent pourtant au quotidien. Tout se passe comme si ce lieu singulier, dont la singularité a été travaillée par des décennies de paysagisme, condensait l'attente paysagère et d'ancrage dans un lieu partagé par une population multiculturelle, hyper-mobile et hétérogène. En outre, compte tenu de sa visibilité depuis la plupart des parties de l'agglomération, la Montagne est devenue un repère paysager en fonction duquel plusieurs projets urbains ont été conçus. Ce statut de paysage emblématique a été récemment reconnu par l'État québécois au titre de la Loi sur les biens culturels, après qu'une très large consultation publique et une forte sollicitation des habitants et des associations soient intervenues. Parmi les instruments de sensibilisation, l'administration provinciale a monté un site internet couplant une carte de la ville et de très nombreuses photos montrant le Mont-Royal tel qu'il se présente dans quantité de lieux de la ville⁷.

Ce dispositif combinant photographies ordinaires, témoignages divers et textes réglementaires atteste de l'existence d'un projet de paysage complexe et ambitieux. Il associe élus, professionnels et habitants dans une réflexion soucieuse d'intégrer les qualités que les uns et les autres reconnaissent au paysage urbain. Il atteste aussi de la capacité du paysage à représenter aujourd'hui ce commun, au moment où les appartenances culturelles, notamment dans les grandes villes comme Montréal, et les pratiques individuelles de l'espace illustrent, voire exaltent, la diversité et l'hétérogénéité.

Retour sur la condition de l'homme moderne

Une fois présenté dans la variété de ses formes et de ses motivations, ce retour en grâce du paysage dans la sphère du politique mérite d'être analysé à l'aune de la typologie de la *vita activa* d'Hannah Arendt. De ce point de vue, la situation présente, comparée à celle dont Deluc, Brown et Vigée-Lebrun furent les acteurs et les témoins, comparée aussi à celle du XIX^e siècle marquée par l'intérêt croissant des États-nations pour cet objet, manifeste des retournements intéressants.

7 • <http://www.cbcq.gouv.qc.ca/grand_dossiers/mont_royal/index.html>. Pour une histoire du lieu et de la relation que les Montréalais ont construit avec lui, voir B. Debarbieux, *Écumene et Géographie et cultures*.



Deux photographies mises en ligne sur le site internet de l'administration québécoise pour les biens culturels.

Aujourd’hui, le travail au sens où Arendt entend la notion joue un rôle très marginal dans le façonnement de la matérialité sur laquelle est construit le paysage ou ce qui est reconnu comme tel. La vie quotidienne et les actes banals de la plupart de nos contemporains ne font plus paysage : ils combinent le plus souvent des lieux et des objets dont l’agencement n’est généralement pas reconnu comme ayant des qualités paysagères. Par contre, plus que jamais, le paysage est une œuvre : œuvre des paysagistes dans l’enceinte des jardins, des parcs ou des cimetières paysagers, voire des lotissements résidentiels ou des parcs d’activité pour l’aménagement desquels on fait de plus en plus souvent appel à leurs compétences ; œuvre des agriculteurs quand on les assimile à des « jardiniers de la nature », en minorant d’autant la dimension productive de leur travail ; œuvre encore pour les paysages conservés au titre du patrimoine. Le paysage-comme-œuvre triomphe à toutes les échelles et en tous lieux, suscitant dans son sillage quantité d’emplois mis au service de sa conception, sa réalisation et son entretien. Mais tant qu’il est affaire de spécialistes, ce type de paysage continue de relever d’une logique d’aliénation. C’est d’ailleurs l’argument principal, le concept d’aliénation mis à part, d’un livre déjà ancien qui posait le problème, notamment pour ce qu’il en est dans les lotissements résidentiels : « *In fact, the elimination of effective participation in landscape-making has been so complete, with total house and streetscape designs and the breadth and minutess of hyperplanning controls, that the suburban house owner cannot modify his place in anything other than trivial cosmetic ways* » (Relph, 1981).

L’intérêt des États-nations du XIX^e siècle pour le paysage était apparu lui aussi, plus haut dans ce texte, comme une forme d’aliénation. La reprise des objectifs et des modalités de cette instrumentalisation du paysage par des collectivités dotées de nouvelles compétences, en France, en Espagne ou en Écosse par exemple, relève assurément de la même forme d’aliénation. Par contre, on ne peut certainement pas en dire autant des projets de territoire et des projets de paysage quand l’expression désigne une convergence d’attentes sociales et une véritable participation collective à leur élaboration. On propose de voir dans cette reprise en main des préoccupations paysagères dans le cadre de nouvelles pratiques politiques et démocratiques, une illustration de ce que peut-être le paysage-comme-action, le terme d’action étant évidemment entendu au sens que lui donne Arendt ; l’action étant conçue – rappelons-le une dernière fois – comme source de la définition de l’identité politique du sujet et la modalité par laquelle les hommes en société définissent ce qu’ils ont en commun et ce qu’ils placent au cœur de l’espace public. Arendt a d’ailleurs beaucoup insisté sur le rôle des objets, entendus comme œuvre, dans la définition du « public » et du « commun » dont se dotent les hommes pour vivre ensemble : « Le mot “public” désigne le monde lui-même en ce qu’il nous est commun à tous. (...) Ce monde n’est pas identique à la Terre ou à la nature, en tant que cadre du mouvement des hommes et condition générale de la vie. Il est lié aux productions humaines, aux objets fabriqués de main d’homme, ainsi qu’aux relations qui existent entre les habitants de ce monde fait par l’homme. Vivre ensemble dans le monde : c’est essentiellement qu’un monde d’objets se tient entre ceux

qui l'ont en commun, comme une table est située entre ceux qui s'assoient autour d'elle ; le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes ». Le paysage peut devenir un tel objet – une « œuvre » – et être visé par la construction d'un « commun » – une « action », et cela d'autant plus que les pratiques spatiales des individus tendent, de par leur diversité, à ne plus avoir grand-chose en « commun ».

Bibliographie

- ARENDT H., 1998. – *The Human Condition*. (Second édition). Chicago and London: The University of Chicago Press.
- BECK U., 2006. – *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*? Aubier.
- COSGROVE D., 1998 (1st edition: London: Croom Helm, 1984). – *Social Formation and Symbolic Landscape*. Madison, WIS: University of Wisconsin Press.
- COSGROVE D., DANIELS S., 1988. – *Iconography of landscape*. Cambridge University Press.
- CHOAY F., 1994. – « Le règne de l'urbain et la mort de la ville ». In *La Ville : Art et architecture en Europe, 1870-1993*. Paris, Éditions du centre Georges Pompidou.
- DANIELS S., COSGROVE D., 1993. – « Spectacle and Text. Landscape Metaphors in Cultural Geography ». In Duncan and Ley, *Place, Culture, Representation* (London and New York: Routledge, p. 59.
- DEBARBIEUX B., 1998. – « The mountain in the city: Social uses and transformations of a natural landform in urban space ». *Ecumene*, vol. 5, number 4, pp. 399-431.
- DEBARBIEUX B., PERRATON CH., 1998. – « Le parc, la norme et l'usage : le parc du Mont-Royal ou l'expression de la pluralité des cultures à Montréal », *Géographie et Cultures*, n° 26, pp. 109-127.
- DONADIEU P., 1995. – « Pour une conservation inventive des paysages ». In Roger (dir.) *La théorie du paysage en France*. Seyssel, Champ Vallon.
- GOHAU G., 1990. – *Une histoire de la géologie*. Points Seuil.
- GOTTMANN J., 1992. – *La politique des États et leur géographie*. Armand Colin.
- LUC J. A. de, 1779. – *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme, adressées à la Reine de la Grande-Bretagne*. La Haye, chez Detune.
- OLWIG K. R., 2002. – *Landscape, Nature and the Body Politic*. Madison: University of Wisconsin Press.
- RAFFESTIN C., 1986. – « Écogénèse territoriale et territorialité ». In Auriac F., Brunet R. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fayard-Fondation Diderot, pp. 175-185.

- REICHLER C., 2002. – *La découverte des Alpes et la question du paysage*. Georg, Lausanne.
- RELPH E., 1981. – *Rational landscape and humanistic geography*. London: Croom helm.
- RUDWICK M., 1996. – « Minerals, strata and fossils ». In Jardine N., Secord J. A., and Sparry E. C., *Cultures of Natural History*. Cambridge: Cambridge UP, pp. 266-286.
- SCHAMA S., 1995. – *Landscape and Memory*. New York, Alfred A. Knopf.
- WALTER F., 2004. – *Les figures paysagères de la nation*. Paris, EHESS.

